



Vous êtes responsable des ressources humaines ?

Toutes les solutions pour motiver vos salariés au Salon des services à la personne

**4^{ème} édition du 25 au 27 novembre 2010
Porte de Versailles – Pavillon 6 – Paris**

Comment fidéliser et favoriser la productivité de ses salariés et collaborateurs ? Dans un contexte de crise dans lequel il est difficile d'augmenter les rémunérations, le CESU préfinancé et les services proposés aux salariés dans leur entreprise représentent une opportunité pour tous les dirigeants d'entreprises et les responsables de ressources humaines.

Du 25 au 27 novembre prochain, le Salon des services à la personne leur propose de découvrir ces nouveaux services proposés aux salariés, d'évaluer la mise en place du CESU dans leur structure et de comprendre les avantages et les inconvénients de l'adoption de ce type de solutions au sein de leur entreprise.

Les bonnes raisons de venir au Salon des services à la personne

1. Maîtriser le CESU préfinancé

Au cœur de l'Espace Professionnels, **les Ateliers DRH et CESU proposent aux responsables de ressources humaines un programme de 4 conférences par jour**, pour découvrir comment faciliter financièrement l'accès aux services à la personne aux salariés de leur entreprise.

Parmi les thèmes abordés :

- Qu'est-ce que le CESU préfinancé ?
- Pourquoi le mettre en place ?
- Favoriser le bien-être des salariés dans l'entreprise.

2. Trouver les solutions innovantes pour motiver les salariés !

Sur le salon, les responsables de ressources humaines sont mis en relation avec les émetteurs de CESU ainsi que les experts de l'Agence Nationale des Services à la Personne pour comprendre comment et à quel coût déployer le CESU dans leur entreprise.

Informations pratiques sur le Salon des services à la personne

- Du jeudi 25 novembre au samedi 27 novembre de 10 h à 18 h
- Porte de Versailles – Pavillon 6 – Paris
- Entrée payante : 8 euros
- Entrée gratuite pour les moins de 18 ans, les demandeurs d'emploi et les RMIstes

Des entrées gratuites pour deux personnes sont disponibles sur le site du salon. www.salon-services-personne.com

Le Salon des services à la personne a reçu le soutien de l'Agence nationale des services à la personne.

A propos du Salon des services à la personne

La 4^{ème} édition du Salon des services à la personne se déroule les 25, 26 et 27 novembre 2010, Porte de Versailles à Paris, Pavillon 6. Les organisateurs ont créé avec ce salon, l'événement national de référence des services à la personne. Pour sa troisième édition en novembre 2009, le salon a réuni en un seul lieu tous les acteurs de ce secteur et a permis à plus de 20 000 visiteurs, particuliers et professionnels de découvrir leur offre.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur www.salon-services-personne.com

Le salon est organisé par Planète micro-entreprises, créée en 1999 par quatre associés : Alain Bosetti, Serge Eberhardt, Marie-Pierre Doré et Mark Lahore. Depuis sa création, l'entreprise multiplie les initiatives innovantes : le Salon des micro-entreprises, le webmagazine Place des réseaux, le Salon des services à la personne et en 2009, le Salon des services à la personne Méditerranée, le site Internet Planète auto-entrepreneur, l'université des auto-entrepreneurs et le Carrefour des auto-entrepreneurs.

Contacts presse : Le Public Système

Sidonie Dumoulin – sdumoulin@lepublicsysteme.fr – 06 64 00 49 59

Caroline Fichera - cfichera@lepublicsysteme.fr - 01 41 34 20 99